

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 97 (1952)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Chronique française

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE FRANÇAISE

### LE BUDGET DES FORCES ARMÉES

Sans la reconstruction et la guerre d'Indochine, le problème du financement du réarmement ne se poserait pour ainsi dire pas. Chacun de ces postes a englouti depuis la fin des hostilités environ 1500 milliards de francs, soit au total près de quarante milliards de francs suisses. Actuellement c'est environ deux milliards de francs (français) par jour qui s'écoulent des caisses du Trésor. A ce régime-là, rien qu'en matériel, un réarmement substantiel pourrait être poursuivi sans qu'il soit nécessaire de demander l'aide américaine. Il suffit d'aligner de tels chiffres pour comprendre immédiatement à qui profite cette guerre indochinoise et pourquoi elle est cyniquement attisée.

Par comble de malheur cet effort de réarmement, dont le maximum doit être fourni maintenant, est contrarié par toutes sortes d'événements et d'incidents déplorable comme si tout devait concourir à le déprécier et à saper une résolution pourtant évidente à y pourvoir. Tout d'abord cette agaçante affaire des « off shore », sur laquelle il y aura lieu de revenir; non seulement les années budgétaires américaine et française chevauchent à six mois d'intervalle, ce qui complique les prévisions et leur comptabilisation, mais encore personne dans l'Amérique en fièvre électorale ne veut prendre une décision permettant l'élaboration nette du budget français. Puis l'« incident » franco-américain, sur lequel il n'y aurait pas lieu de s'étendre s'il n'était une immixtion de l'administration des U.S.A. précisément dans l'élaboration du budget militaire français. Enfin cette non moins extraordinaire manœuvre à l'O.N.U. en faveur du « nationalisme » arabe et en l'occurrence de la Tunisie et du Maroc. Rarement une question a été posée d'une manière aussi fausse et qui semble avoir toutes les apparences de la réalité. Même à Paris certains milieux croient au nationalisme arabe. Il y a cent vingt ans en Algérie, soixante-dix en Tunisie et quarante au Maroc que le stade le plus élevé atteint par les populations arabes et surtout berbères à demi-arabisées était la fédération de tribus. Ce qui en fait des Etats dans le sens européen est précisément l'organisation européenne. Frontières, administrations modernes, communications, etc., n'existaient pas. Par contre, la Méditerranée était infestée d'une piraterie qui

a motivé le débarquement à Alger. Le nationalisme actuel est purement une idée européenne, n'ayant pénétré que certains milieux, qui s'empressent de l'utiliser au profit d'une agitation factice. D'ailleurs cette agitation, qui a toujours existé et revêtu des formes variées, serait beaucoup moindre maintenant s'il n'y avait cet étrange état d'esprit des Américains à la soutenir. Naïveté serait trop simple à dire ; plutôt méconnaissance des conditions réelles ; mais où la naïveté réapparaît c'est de croire que des « nations » arabes sans l'encadrement français ou européen (nécessaire encore longtemps) pourraient leur fournir les alliés efficacement « intégrés ». Il est vrai qu'il se joue maintenant une manœuvre tendant à grouper une confortable majorité pour la question de Corée. En définitive il n'est pas sérieux, ni équitable de soutenir la France dans le domaine militaire, où l'on a besoin d'elle, et de la saper ailleurs, où l'on croit pouvoir s'en passer. Quant au principe de l'« anticolonialisme », il ne tient guère, car si en un siècle la population indigène nord-africaine a triplé (15 millions d'habitants), en trois siècles les « Peaux-Rouges » des grandes plaines américaines ont pratiquement disparu, à part les derniers rameaux soigneusement réunis dans des « Parcs Nationaux ». Cependant, dans toute cette affaire, le point de vue le plus clairvoyant a été exprimé par un homme politique connu, en posant cette question : « Pourquoi les pays arabes ne s'occupent-ils pas des 20 millions de musulmans sous régime soviétique ? » Et cela éclaire également de son vrai jour cette agitation et de même le point de savoir à qui elle profite.

Un autre avatar du réarmement français provient de celui de... l'Allemagne. Mais il faut convenir que ce dernier problème a été agité fort mal à propos. Quiconque prend position contre la reconstitution de forces allemandes est sûr d'avoir l'oreille des foules. Pour la bonne raison que la guerre et les horreurs de l'occupation sont trop proches. Et du fait non moins patent que l'opinion publique est toujours en retard sur le cours des événements, parfois de la durée de la vie d'un homme — et surtout lorsqu'il s'agit de ceux qui furent mêlés de près au passé — et comme si la résolution d'aujourd'hui devait effacer toutes les attitudes et les renoncements d'autrefois, dont Munich fut le point culminant ; et a-t-on oublié le slogan de l'entre-deux-guerres : « Cinq mille officiers et dix mille chevaux », les deux catégories vouées à la suppression étant mises sur le même plan... ? Mais cela est révolu. Dans le présent d'autres appréciations fort judicieuses ont été formulées et notamment celle que l'arbre allemand ne devait pas cacher la forêt russe ; on pourrait ajouter que le Rhin germanique ne doit pas masquer la Thuringe

soviétisée. Or dans l'état actuel un réarmement allemand devient une nécessité. Ne le vouloir qu'entouré de garanties multiples, quoique plutôt aléatoires, détruit le bénéfice de son acceptation et l'autorité à acquérir au sein de l'alliance atlantique. En outre il est curieux de constater que les campagnes contre le réarmement allemand concordent, non pas du fait du hasard comme ce fut le cas dernièrement, mais bien souvent et d'une manière très rigoureuse avec des mots d'ordre dont l'origine est connue. Là également il faut considérer à qui toute agitation peut profiter.

Somme toute, trois cas (Indochine, Pays arabes, et la question de l'Allemagne de Bonn), où l'on sent nettement la main de Moscou, en tout cas son ingérence habilement indirecte pour envenimer différends intérieurs et manœuvres de l'extérieur. Ne serait-ce pas ce qu'on pourrait appeler le triple crime de... L'urs(s) ?

Voilà donc une bien longue digression à la question du réarmement. Cependant la digression n'est qu'apparente, car actuellement toute la vie française est positivement conditionnée par la *reconstitution des forces armées* : le budget et ses multiples incidences ; la politique étrangère et ses conséquences nombreuses sur l'état d'esprit du pays et le moral de l'armée. Or celle-ci ne peut pas ignorer toutes ces contingences. L'unanimité n'est réalisée ni à l'égard des Américains, ni à celui des Allemands — sans omettre l'énorme surcharge indochinoise qui pèse sur elle.

Le général de Larminat, qui avait étudié le problème allemand de sang-froid et d'une manière réaliste, a rédigé une brochure d'information surtout destinée aux officiers<sup>1</sup>. Il ne s'agissait pas de convaincre sur commande mais bien plutôt d'orienter et de placer la question dans son cadre réel et non dans celui des propagandes indirectes comme il y en a tant actuellement. Certains arguments méritent d'être développés, notamment celui ayant trait à cet état d'infériorité auquel la France se condamne en ployant sous un réarmement en Europe et une guerre en Asie, tandis que l'Allemagne peut se consacrer entièrement à ses buts économiques. De même une vision plus claire du vrai danger à craindre, c'est-à-dire la réunification de l'Allemagne sous égide prusso-soviétique. Et il en est d'autres de poids. N'empêche que le général de Larminat a été pris durement à partie par certains quotidiens, dont d'ailleurs il y a lieu de suspecter les tendances profondes, et également au Parlement. C'est ainsi, dans des conditions certes assez difficiles

---

<sup>1</sup> *Armée Européenne* (Berger-Levrault).

et caractéristiques d'un pénible après-guerre, que doit s'effectuer le réarmement. Le plus remarquable n'est pas tant cette ambiance elle-même que le fait que le réarmement se poursuit vaille que vaille et sans retard considérable.

Or depuis trois ans l'effort est constant et de grande envergure. L'année 1952 sera marquée comme étant celle de la renaissance des forces françaises. Plusieurs divisions sont parachevées ; plusieurs autres sur le point de l'être. Une doctrine tactique neuve s'élabore. Dans le domaine du matériel, de nombreuses créations ont enlevé les suffrages des techniciens les plus exigeants. Et beaucoup d'entre elles ne sont pas encore dévoilées. Citons par exemple le radar ; dans cette branche, la France est devenue exportatrice d'un matériel hautement apprécié, tandis que son territoire métropolitain et nord-africain se couvre d'un réseau de détection faits de stations enterrées. Dans la construction aéronautique, après la longue période des mises au point de l'après-guerre et des tâtonnements, trois grandes entreprises se trouvent pour ainsi dire sélectionnées et produisent du matériel considéré comme étant de classe internationale ; celui-ci peut concourir avec la production des firmes anglo-américaines. Il s'agit notamment du Mystère IV (Dassault) et du Vautour (S.N.C.A.S.O.). En bref, ce sont dix ans de retard qui se rattrapent dans le domaine des activités militaires.

Si l'existence de la nation est fonction actuellement de l'importance devenue omnipotente du problème militaire, celle de l'*armée* est naturellement liée au *rythme des crédits* massifs nécessaires pendant quelques années. Et, à son tour, la vitesse de reconstitution des forces armées dépend, durant cette période critique, de l'aide américaine. Car cela implique toute la question des fabrications.

L'Amérique subvient avec peine à la satisfaction de ses propres besoins en matériels nouveaux qui sont colossaux. Pour aller au plus pressé, elle a distribué du matériel neuf, c'est-à-dire sous paraffine depuis la fin des hostilités. La France pourrait industriellement produire son matériel, mais financièrement elle n'y suffit pas dans les conditions actuelles et surtout le laps de temps imparti. D'où cette question des commandes « off shore » des Etats-Unis à l'industrie française et en faveur des forces françaises. Mais ces commandes ont l'inconvénient majeur de n'être pas connues à l'avance, soit seulement au début de juillet pour l'année en cours, tandis qu'elles devraient être fixées pour plusieurs années afin de permettre des plans de fabrication soigneusement étudiés. Finalement, la solution adoptée par la force des choses, mais boiteuse, consiste à faire usiner le matériel courant ou léger sur les fonds du budget et attendre

les fonds d'aide pour le gros matériel — avec le désagrément de devoir souvent adopter une attitude de quémendeur. La solution logique consisterait à comptabiliser au N.A.T.O. la contribution de tous les partenaires atlantiques non seulement au titre de l'Europe, mais encore à celui de l'Orient et de l'Extrême-Orient (Corée, Malaisie, Indochine) et de répartir les charges selon les quotes-parts fixées pour l'« Atlantique-Nord ». Il est certain qu'il en faudra venir à cette extension normale de l'alliance ; d'ailleurs un jour ou l'autre se posera avec la même acuité la question des commandements hors d'Europe.

Toutefois, par une assez curieuse contradiction, à première vue, le *budget militaire de 1953*, en délibération actuellement, ne pourrait être que très légèrement supérieur à celui de 1952 malgré des charges accrues. C'est là qu'intervient encore une fois la question des « off shore ». D'après des prévisions découlant d'engagements verbaux des Américains (mais non définitifs et écrits, il convient de le souligner), il avait paru indiqué de chiffrer la contribution américaine à 218,5 milliards de francs. Lorsque des assurances précises ont été demandées, les Etats-Unis n'ont pu les donner, le Congrès ayant réduit l'aide à l'étranger. Le chiffre en question a dû être ramené à 175 milliards ferme, sans les « espérances » d'après les élections et de la nouvelle année budgétaire américaine commençant le 1<sup>er</sup> juillet. Néanmoins l'aide américaine acquise reste substantielle bien que le budget français doive être imputé de 44 milliards, différence assez faible si l'on considère la masse des crédits envisagés. Tel est donc l'état de cette question de l'aide, ramenée à sa plus simple expression et dépouillée des rumeurs et interprétations tendancieuses dont elle a été entourée.

Le budget militaire avait été prévu initialement à 1464 milliards ; il est présenté tel quel au Parlement, le Président du Conseil tenant à revenir à de saines pratiques et à faire voter l'ensemble du budget avant le 31 décembre. Les 44 milliards en question sont « bloqués » provisoirement. La charge militaire se monte donc présentement à 1420 milliards, soit environ le tiers (en tenant compte d'autres contributions) des dépenses de la nation. Et dans le total des dépenses militaires, l'aide américaine entre pour un huitième. Cependant elle est l'apport indispensable pour les fabrications nouvelles ; les 44 milliards manquants se feraient durement sentir quant aux plans prévus, à « étaler » éventuellement.

Les chiffres ci-après concernent le budget initial ; on ignore encore exactement sur quels postes porterait la réduction ; Défense Nationale (métropole, les trois armes réunies), en milliards : 890 ; Indochine : 387 (pour la première fois en diminution) ; outre-mer : 40 ;



protection civile (à peine amorcée) : 7 ; dépenses N.A.T.O. (quote-part française) : 140. A remarquer que cette masse budgétaire est supérieure de 75 milliards au chiffre admis par les « Sages » comme étant la contribution maximum de la France... et dépassée quand même. Enfin, ces chiffres font ressortir l'extraordinaire fardeau de l'Indochine, qui à elle seule absorbe plus du double de l'aide U.S.A. De plus, tous ces éléments, bien sujets encore à quelques variations, n'en représentent pas moins la base effective de l'effort soutenu. Dans leur sécheresse ils sont plus éloquents que mille appréciations lancées à tort et à travers. Mais il faut reconnaître non sans amertume que ce huitième qu'est la participation américaine, crée une situation frisant l'ingérence, puisque les services américains sont habilités à désigner et le matériel qu'ils commandent, et les fournisseurs...

Comment vivront les trois armes dans le cadre prévu ?

La situation de la *Marine* est toujours la plus défavorisée. Elle a pu célébrer en août le premier lancement depuis les hostilités, d'un navire de guerre, « Le Corse », escorteur de 2<sup>e</sup> classe (1700 tonnes), tête d'une série de douze bâtiments. Une autre série d'escorteurs de 1<sup>re</sup> classe est en construction. Les chantiers navals ont retrouvé leur activité bien que le programme en cours porte sur des navires de tonnage moyen et faible. L'aéro-navale va pouvoir être dotée peu à peu d'un avion français, le Sea Venom, qui a maintenant fait ses preuves.

L'Amiral Barjot, dans une conférence de presse, a exposé la situation de la *Marine*, ne disposant maintenant que de deux porte-avions légers se relayant à tour de rôle en Indochine. Celui disponible est en réparation tout en comptant, comme « unité d'action sous-marine » (avec six croiseurs), dans les forces maritimes du N.A.T.O. Quand pourront-ils être remplacés ?

Pour en terminer avec la *Marine*, il y a lieu de signaler la création de « zones stratégiques » de : l'Afrique du Nord, l'Afrique Centrale et l'Océan Indien ; ceci en corrélation avec les Commandements des Forces Armées des territoires d'outre-mer. Il s'agit somme toute de l'élargissement hors-métropole de l'organisation des grands commandements, qui doivent être en mesure d'agir en coopération avec ceux des alliés atlantiques. Toutefois l'Indochine n'y est pas incluse.

L'*Armée de l'Air* est certes en plein développement, mais avec cette particularité qu'au fur et à mesure que ses formations s'équipent de nouveaux appareils et que ses effectifs augmentent, le coût de leur fonctionnement et de leur entretien croît terriblement. Il faudrait alors que la part des investissements s'agrandît considéra-

blement pour maintenir le même rythme d'accroissement des forces aériennes, tandis qu'à budget égal leur part diminue.

Les dépenses les plus onéreuses sont celles de la formation et de l'entraînement du personnel navigant (une tonne de « kerosène » par heure de vol de turbo-réacteur). Quant aux constructions, celles déjà en cours sont assurées par les crédits français et l'appoint américain; or, la réduction qui pourrait intervenir risquerait d'amener l'arrêt d'une autre tranche de la fabrication également lancée et comportant 300 intercepteurs, 80 « cargos » pour la défense de l'Union française et 150 avions embarqués. Enfin les effectifs de l'armée de l'air, au niveau le plus bas en 1950, sont remontés d'environ 25 000 hommes pour atteindre le chiffre de 118 000 en 1952, l'augmentation portant sur toutes les catégories sauf les hommes de troupe servant sous long contrat, dont le recrutement se fait difficile. L'accroissement des effectifs doit se poursuivre jusqu'en 1954 pour atteindre au total de 173 000. Il est fait appel au personnel féminin qui se chiffrera à 4000 personnes. D'une manière générale, la progression des effectifs doit être lente, notamment celle des cadres et des spécialistes, en raison des connaissances techniques à exiger; passer outre condamnerait pendant longtemps l'aviation à conserver un personnel médiocre et à un mauvais rendement d'un matériel construit à grands frais.

Enfin, l'*Armée de Terre*. Celle-ci absorbe 42 % des crédits (Air : 36 % ; Marine : 22 %). En fin d'année les effectifs sont évalués à 400 000 hommes. Douze divisions sont organisées (le nombre de quinze prévu initialement à Lisbonne en février a dû être diminué). Sur ces douze divisions il faut considérer : 5 de la valeur de grandes unités de couverture ; 5 en voie de formation en cours d'année et 2 créées durant le dernier trimestre ; soit 7 à compléter éventuellement lors d'une mobilisation. D'une manière générale le déficit est estimé à 10 % seulement. Au point de vue du matériel la situation se révèle satisfaisante. Les unités de couverture sont entièrement dotées. Le matériel neuf reçu au titre de l'aide militaire s'est élevé à 330 000 tonnes ; 250 000 tonnes sont attendues ; puis maintenant sortent les fabrications nationales, y compris celles dites « off shore ».

Le problème le plus délicat et le plus préoccupant est celui des cadres. Le nombre des officiers d'active se montait en cours d'année à près de 29 000, en diminution de 2000 sur 1939. Mais actuellement 9000 servent outre-mer, notamment des officiers subalternes ; soit près de la moitié de ceux-ci en tenant compte des délais de route, hospitalisations, etc. 68 000 sous-officiers de carrière contre 78 000 en 1939 et près de 27 000 servant actuellement outre-mer. Les effectifs



des officiers et sous-officiers restent inférieurs à ceux prévus au budget. Néanmoins le déficit est faible en comparaison de la forte ponction de cadres opérées pour l'Indochine. Et il est difficile présentement d'en-trevoir une solution à ce grave problème. Il faudra certainement plusieurs années pour le résoudre.

Il ne s'agit là encore que des très grandes lignes de la renaissance militaire française. Le démarrage accompli est certainement excellent. Cependant on se doute qu'il subsiste de nombreuses questions à régler, telles celles des réserves et des stocks de matériels ; etc.

Enfin durant l'année en cours les forces françaises ont pu assurer pleinement leur participation aux manœuvres interalliées.

J. P. GILL

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Vierteljahrsschrift für schweizerische Sanitätsoffiziere**, Numéro 3, juillet 1952.

T. Marti, Genève, continue son travail, « Le choc traumatique », du numéro 2 de la « Vierteljahrsschrift », et indique le traitement du choc traumatique qui comprend deux phases : la prophylaxie ou le traitement préventif, et le traitement curatif. L'action thérapeutique doit intervenir le plus tôt possible, avant même que le choc se soit déclaré dans toute sa gravité. Ce préchoc doit subir le traitement local et puis le traitement général. Le premier est d'ordre chirurgical, suivi par la thérapie de remplacement et transfusion sanguine et plasma (nous ne pouvons pas entrer dans les détails que T. Marti indique). Le traitement de l'anoxémie est aussi des plus important ; on y envisage un apport considérable d'ozone à l'organisme. Le traitement de l'acidose et du refroidissement jouent aussi un grand rôle. Enfin, le « déchocage » doit se faire de façon continue, jusqu'à ce que tout danger de rechute soit définitivement écarté.

O. Mühlberg publie une étude sur la « nouvelle instruction du jugement sanitaire des soldats » (Die neue Instruktion über die sanitärische Beurteilung der Wehrpflichtigen, J.B.W.). C'est le médecin-chef du recrutement qui dirige le recrutement au lieu des médecins div. ou ter. d'autrefois. Tout à fait nouveau est le reportage du recrutement (Rapportwesen bei der Aushebung) (p. ex. le ques-